

SOCIÉTÉ VAUDOISE des AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

Grandson, le 21 juin 2019

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 21 JUIN 2019 A GRANDSON

Présidence	: M. Philippe REYMOND
Procès-verbal	: Mme Sandra GRANDJEAN
Ouverture	: 10 h 00

Le Président salue les membres et invités présents et tout spécialement

M. Rémy JAQUIER, Président du Grand Conseil
M. Philippe LEUBA, Conseiller d'Etat
M. Olivier PICCARD, Préfet de la Broye-Vully
Mme Mireille SCHAER, Vice-syndic de la commune de Vully-les-Lacs
M. Antonio VIALATTE, vice-syndic de la commune de Grandson
M. Pierre-André BURNIER, Syndic de la commune de Mont-Vully
M. Frédéric BRAND, Chef de la DGAV
M. Vincent CHAPPUIS, Président d'honneur
M. Jean-Marc ANNEN, membre d'honneur
MME Anne VAN BUEL, DGAV-AF
M. Denis LEROY, SDT-AF
M. Sébastien PASCHE, PROMETERRE
M. Nicolas JEANRICHARD, Chef d'office des améliorations structurelles NE
M. Patrick ANSERMOZ, Artisans Vignerons d'Yvorne
M. Fabian BERNEAU, de l'Union viticole de Cully
M. Daniel TAILLEFER, Cave de Bonvillars
M. Daniel ROSSIER, viticulteur de Lavigny
M. Ludovic PILLONEL, du journal AGRI

Les membres du comité :

MM. Jacques-Yves DERIAZ, Eric FISCHER, Jean-François HUCK, Jean-Jacques BOURGEOIS, Pierre HUNZIKER, Jean-François JATON, Charly BLANC et Mme Sandra Grandjean secrétaire – caissière.

Diverses municipalités et entreprises, divers bureaux d'ingénieurs qu'on ne nomme pas au risque d'en oublier.

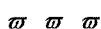
Et excuse l'absence de

Mme Jacqueline DE QUATTRO, Conseillère d'Etat
M. Blaise CLERC, syndic de Vully-Les-Lacs
M. Pierre Imhof, chef de service du SDT
M. Jacques Henchoz, suppléant du Directeur de la DGAV
Mme Dominique Barjolle, DGAV
M. Pierre-Yves Gruaz, Directeur Général de la mobilité et des routes
M. Sébastien Chenuz, gérant de l'Office de crédit agricole
M. Georges Zünd, Directeur général de la Fédération vaudoise des entrepreneurs
M. Luc THOMAS, directeur de Prométerre

M. Thomas Hersche, responsable du secteur Améliorations foncières
 M. Martin Würsch, responsable du secteur Bâtiments ruraux et aides aux exploitations
 M. Johnny Fleury, expert fédéral pour le canton de Vaud en ce qui concerne les constructions rurales
 M. Jan Béguin, expert fédéral pour le canton de Vaud pour les améliorations foncières
 M. Philippe Hohl, DGE-EAU

Nos orateurs (dans l'ordre d'intervention durant la journée) :

M. Rémy JAQUIER, Président du Grand Conseil
 M. Philippe LEUBA, Conseiller d'Etat
 M. Antonio VIALATTE, vice-syndic de Grandson
 Mme Mireille SCHAER, vice-syndique de Vully-les-Lacs
 M. Daniel TAILLEFER, président de la Cave de Bonvillars
 M. Pierre-André BURNIER, syndic de Mont-Vully
 M. Jean-Daniel CHERVET, président des vigneron encaveurs du Vully
 M. Jean-François JATON, membre du comité, pour la présentation de la brochure du 75e



Le Président ouvre cette assemblée générale, la salue très cordialement en lui souhaitant la bienvenue et remercie toutes les personnes qui prennent part d'une manière engagée à la réussite de cette journée ainsi que les communes de Grandson, Vully-les-Lacs et Mont-Vully pour la mise à disposition des locaux et pour l'organisation de notre assemblée.

1. L'ordre du jour de cette 75^{ème} assemblée générale

Les participants ont reçu l'ordre du jour. Le Président le soumet à l'assemblée qui l'accepte à mains levées. Il poursuit selon les points prévus.

2. Présentation des communes de Grandson et de Vully-les-Lacs

Grandson : M. Antonio Valatte, Vice-Syndic de Grandson

Vully-les-Lacs : Mme Mireille Schärer, Vice-Syndique de Vully-les-Lacs

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2018 est disponible sur le site internet de la SVAF. Aucune modification étant demandée, il est donc adopté avec nos remerciements à son auteure, Mme Sandra Grandjean.

4. Rapport du Président

Monsieur le Président du Grand Conseil,
 Monsieur le Conseil d'Etat, Mesdames et Messieurs,

L'an passé, c'est les communes d'Aclens - Vuflens-la-Ville et Penthaz qui nous accueillent sur leur territoire, ainsi que la DGMR pour une visite des ouvrages et le remaniement parcellaire dépendant de la nouvelle route cantonale RC 177. Nous avons également eu le plaisir d'entendre les propos de Mme la Présidente du Conseil d'Etat, Nuria Goritte, sur la politique cantonale et notamment sur les infrastructures. Un grand merci aux autorités cantonales et communales qui nous ont accueilli ce jour-là.

En 2018, deux séminaires, traitant de sujet d'actualité en matière AF, ont été organisés, soit :

En automne, la réfection et entretien des chemins forestiers, agricoles, drainages et ouvrages et

Au printemps, en phase avec la future politique agricole 2022+, les nouvelles actions AF favorisant la valeur ajoutée en valorisant les produits régionaux ainsi que les aides au développement des structures tel que PDRA ou PDER.

Le comité s'est rencontré à plusieurs reprises pour préparer la plaquette qui vous a été remise il y a quelques jours. Je tiens à remercier particulièrement M. J.-F. Jaton, Pierre Hunziker et J.-F. Huck qui ont œuvré sans compter à la préparation de cet ouvrage. M. Jaton, tout à l'heure, nous en fera une présentation qui relatera les 75 ans de notre existence.

Je profite de cet instant pour remercier Monsieur le Conseiller d'Etat, Philippe Leuba, de sa présence à notre assemblée qui démontre ainsi son soutien à la cause des améliorations foncières.

Les tâches des améliorations foncières, en constante évolution par rapport aux politiques dictées par la Confédération et le Canton, permettent d'offrir un cadre organisationnel approprié pour gérer les aspects fonciers et financiers des projets publics et privés de mise en valeur du sol.

Il peut également s'agir de pôles de développement économique, des constructions de logements, de lutte contre les dangers naturels, de réalisation d'ouvrages d'intérêts publics ou d'infrastructures agricoles, ainsi que de réaliser les projets de développements régionaux agricoles PDRA.

Au vu de cette liste et afin de pouvoir rendre efficace l'intégralité de ces buts politiques, il est nécessaire de donner les moyens appropriés à l'accomplissement de ces tâches.

Je suis certain, Monsieur le Conseiller d'Etat, que vous saurez analyser et apporter vos compétences pour mettre en place un plan d'action, permettant de réaliser à terme les objectifs attribués aux améliorations foncières.

Pour ce qui est de la journée, en espérant que le soleil nous gracie de sa lumière, nous aurons le plaisir, à l'issue de l'assemblée, de déguster, à l'apéritif, les vins de cette magnifique région de Grandson et ses environs. Puis, nous embarquerons sur le bateau « Fribourg » pour une croisière sur le Lac de Neuchâtel et Morat où nous dégusterons un repas issu de notre magnifique terroir et accompagné de vins des régions du Chablais, de la Côte et du Lavaux, commentés par des personnalités passionnées par leur métier.

Ce parcours se terminera à Vallamand, commune de Vully-le-Lacs ou, si le temps le permet, nous partirons sur le Mont-Vully pour le Coup de l'Etrier

Encore un grand merci à tous ceux qui m'ont accompagné dans cette tâche passionnante, à commencer par notre précieuse secrétaire-comptable, Mme Sandra Grandjean. Merci pour ton engagement et ton efficacité tant dans la tenue de la comptabilité que des procès-verbaux, ainsi que pour l'organisation parfaite des séances de comité, de l'assemblée générale, de la course annuelle et des séminaires.

Merci à l'entier du comité pour votre participation active lors de nos séances ainsi qu'à la préparation des séminaires et particulièrement pour ce jubilé.

Enfin à vous tous, chers membres, qui faites vivre la société par vos contributions bien sûr, mais surtout par votre participation régulière à nos assemblées, courses annuelles et séminaires.

5. Présentation et approbation des comptes et du rapport de la Commission de gestion

Les comptes 2018 étaient à disposition à l'entrée de la salle, ils ont été établis par Mme Sandra Grandjean caissière jusqu'au 31.12.2018.

La Société Vaudoise de Améliorations Foncières compte près de 400 membres ainsi que 264 communes. La perte, qui est présenté pour l'année 2018, est de Frs. 5'114.15

(lecture des comptes par Sandra Grandjean)

Aucune question n'étant posée sur les comptes, Mme Sandra Grandjean cède alors la parole à M. Patric Martin pour la lecture du rapport de la commission de gestion sur l'examen des comptes de l'exercice 2018:

Notre commission composée de Patric MARTIN de Belmont-s/Yverdon, Guy Combremont à L'Etivaz, Guy STALDER d'Yvorne, Philippe PARMELIN de Bursins s'est réunie à Bursins le 28 mars 2019 en présence de notre caissière Mme Sandra Grandjean.

Les comptes au 31 décembre 2018 présentent un capital de Frs. 95'638.84. La perte de l'exercice 2018 se monte à Frs. 5'114.15.

Après de nombreux pointages et la vérification des documents comptables, nous avons pu nous convaincre que les comptes de notre société sont exacts.

Nous remercions Mme S. Grandjean, caissière, pour la tenue des comptes.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons :

- 1) *d'accepter les comptes 2018, ainsi que le bilan au 31.12.2018 tels qu'ils sont proposés et d'en donner décharge à la caissière avec remerciements;*
- 2) *de donner décharge au comité pour sa gestion de l'an 2018*
- 3) *de donner décharge à notre commission de son mandat pour l'année 2018.*

Les commissaires : Patric Martin, Guy Combremont, Guy Stalder, Philippe Parmelin.

Les comptes et les propositions de la commission de gestion sont approuvés par l'assemblée. Décharge est donnée à la caissière, au comité pour sa gestion ainsi qu'à la commission de gestion.

Les vérificateurs, **Patrick Martin, Guy Combremont, Philippe Parmelin et Guy Stalder** sont reconduits selon les statuts pour l'année 2019.

6. Renouvellement du Comité

Messieurs Pierre Hunziker et Jean-Jacques Bourgeois ont décidé, après de nombreuses années au comité, de se retirer.

Pour les remplacer, votre comité vous propose deux personnalités connaissant bien les rouages des AF qui sont :

- M. **David Varidel**, domicilié à Essertines-sur-Yverdon, ingénieur-géomètre qui dirige le bureau BR PLUS Ingénieurs SA à Yverdon. Il est également expert pour la Commission fédérale des géomètres pour les thèmes AF et AT.
- M. **Christian Guignard**, domicilié à Champagne, dessinateur-géomètre. Il est conducteur de travaux auprès de l'Entreprise Camandona SA et s'occupe en particulier des ouvrages AF dans son entreprise.

Les services concernés par les AF ont désigné, pour être représenté au sein du comité :

- Mme **Dominique Barjolle** du DGAV – AF Excusée aujourd'hui
- M. **Denis Leroy** du SDT – AF
- M. **Philippe Höhl** de la DGE – Eau Excusé aujourd'hui

Les nouveaux membres sont applaudis par l'assemblée.

7. Propositions individuelles et divers

Aucune

A 11h05, le Président remercie les participants au nombre de 200 et lève l'assemblée pour la partie statutaire.

L'assemblée se poursuit avec la présentation de l'ouvrage retraçant les 75 ans de la SVAF, l'**allocution de M. Philippe LEUBA**, Conseiller d'Etat et la présentation de la Cave de Bonvillars par M. Daniel Taillefer.

Le Président reprend la parole afin de préciser la suite du programme.

Le programme de la journée se poursuit par :

	Apéritif
11h45	Embarquement sur le Fribourg, croisière et repas à bord
	Allocution de M. Remy Jaquier, Président du Grand Conseil
16h	Coup de l'Etrier au Mont-Vully
	Présentation de la commune du Mont-Vully par M. Pierre-André Burnier, Syndic.
	Présentation des vigneron encaveurs du Vully par M. Jean-Daniel Chervet, Président
17h	Fin de la manifestation

Clôture

A 11h30, le Président remercie les participants et les intervenants et invite l'assemblée à prendre l'apéritif qui est servi sur les quais.

L'assemblée remercie ces orateurs sous forme d'applaudissements

Le Président



Philippe Reymond

La Secrétaire



Sandra Grandjean